

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Janique LEPAGE, Formatrice, psychologue

Janique.lepage@justice.fr

Jessica FILIPPI, chercheure en criminologie

Jessica.filippi@justice.fr



Partenaires



L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) assure la **formation professionnelle des acteurs de la justice des mineurs**, les **formations statutaires et continues des agents du service public de la PJJ** et des **actions de formation pluriinstitutionnelles, ouvertes à l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance.**

Elle développe des activités de **recherche**, de **documentation** et d'**édition**, en **appui des pratiques professionnelles** dans le champ de **l'enfance et de l'adolescence vulnérables.**

Implantée sur **l'ensemble du territoire national**, au plus proche des **lieux de pratiques professionnelles**, l'École est constituée d'un **site central**, installé à Roubaix en 2008, de 9 **pôles territoriaux de formation** (PTF) et de 2 **missions ultramarines** (Antilles-Guyane) et Réunion-Mayotte).

Retrouvez l'ENPJJ en ligne sur :

www.enpjj.justice.fr

Ministère
de la Justice

Pratiquer la
Justice Restaurative
auprès des enfants
et adolescents
victimes et / ou
auteurs



Module de base

Du 30 septembre au 3 octobre 2019

Du 9 au 11 décembre 2019

Modules complémentaires

Dates à déterminer



Justice restaurative

La Justice restaurative est généralement définie comme tout processus permettant aux personnes concernées par une infraction de participer activement, si elles consentent librement et volontairement, à la résolution des difficultés résultant de l'infraction. Autonome par rapport à la procédure judiciaire et fondée sur les attentes et les besoins des participants, la Justice restaurative vise la restauration du lien social. Consacrée en France par la loi du 15 aout 2014, la Justice restaurative se développe avec la diffusion de la circulaire du 15 mars 2017 du Garde des Sceaux.

Module de base : 36 heures

Du 30 septembre (14h) au 3 octobre (16h30) 2019

Du 9 (14h) au 11 (16h30) décembre 2019

Cette formation, coordonnée par l'ENPJJ, en partenariat avec IFJR, Citoyens et justice et ARCA, proposée en 2 sessions indissociables, vise à permettre aux participants du secteur public et du secteur associatif, d'expérimenter la justice restaurative dans leurs services et établissements et d'en faire un retour d'expérience.

Objectifs :

- S'appropriier la philosophie et les grands principes de la Justice restaurative
- Connaître les diverses modalités possibles de la Justice restaurative
- Mettre en œuvre la Justice Restaurative avec les enfants et adolescents, victimes ou auteurs

Un parcours de formation en justice restaurative

Contenus :

- Les origines et définitions de la Justice restaurative
- Le cadre légal de la Justice restaurative
- Les attentes et les besoins de l'auteur et de la victime
- Les formes de la Justice restaurative
- Les modalités du partenariat
- Le déroulement de la Justice restaurative
- Les règles de déontologie
- La communauté dans la Justice restaurative
- L'évaluation des motivations et satisfactions restauratives
- L'inscription de la Justice restaurative dans un projet de service

Modules complémentaires

En fonction de sa formation initiale, de ses acquis de l'expérience et du projet dans lequel il est impliqué, tout professionnel ayant suivi le module de base peut choisir parmi les modules ci-dessous afin de construire son parcours individualisé.

